

Mineur victime

- Vol ou racket
- Mauvais traitements
- Infraction sexuelle
- Harcèlement à l'école

**Questions –
Réponses**

- Que peut faire un juge des enfants pour protéger un mineur en danger ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Mineur auteur d'infraction
- Prostitution, proxénétisme, tourisme sexuel

**Pour en savoir
plus**

- La justice des mineurs
Source : Ministère chargé de la justice
- Parcours victimes (violences physiques, sexuelles ou psychologiques)
Source : Ministère chargé de la justice



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00